

La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective

Qu'est-ce que conjuguer un verbe ? — C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, et dont nous rendrons compte dans la suite. (Restaut, 1745, p. 176).

Il nous est difficile de nous représenter la conjugaison des verbes du français autrement que par la représentation qu'en donnent les tableaux de conjugaison scolaires. Ces tableaux ont les vertus unifiantes des modèles grammaticaux. Dans les manuels de grammaire, les verbes qui servent de “modèles”, fléchis en modes, temps et personnes, sont disposés en autant de “lignes” qui s'inscrivent dans autant de “cases” composant les “tableaux”. Le compte peut varier selon ce qu'on entend par “conjugaison”. On y mettait naguère des conjugaisons “passives”, “pronominales”, voire “interrogatives” et “négatives”, qui ont généralement disparu des manuels récents. Dans *La Conjugaison pour tous* éditée en 1997 par Bescherelle, qui répertorie 12 000 verbes, les tableaux ont 8 cases à 6 lignes pour l'indicatif, 4 pour le subjonctif, 2 pour le conditionnel et 1 pour l'impératif ; le participe passé a 3 lignes, l'infinitif et le participe présent en ont 2. Au total : 97 lignes, qui représentent autant de formes verbales “modèles”. Le principe implique que tous les verbes du français peuvent se conjuguer selon ces 97 possibilités, à l'exception des “verbes défectifs”, présentés comme fondamentalement “anormaux”. Il est bien entendu que ces tableaux fournissent une conjugaison “virtuelle” et que cet ensemble de formes n'est pas attesté pour tous les verbes, ni en français écrit ni en français parlé.

Il nous a paru intéressant de chercher à connaître l'ampleur de la conjugaison réellement attestée en français parlé contemporain, à partir des corpus enregistrés. Nous avons été étonnés par les résultats : pour une grande partie des verbes utilisés, la conjugaison est extrêmement réduite, au point que cela mérite explication. Une même tendance à utiliser un nombre réduit de formes verbales a été constaté pour l'anglais, dans de nombreuses études récentes (G. Kennedy 1998 : 122). Cette réduction des capacités virtuelles des verbes, apparemment semblable dans ses résultats à celle des verbes défectifs, en est cependant fondamentalement différente dans ses principes. Elle semble pouvoir s'expliquer en partie par des raisons de fréquence d'emploi, de sémantisme ou de valeurs énonciatives. Mais l'essentiel en reste assez mystérieux.

Pour décrire cette "conjugaison effectivement attestée", nous avons défini certaines méthodes de classements morphologiques et nous avons développé un outil informatique d'interrogation des données orales¹. Pour interpréter les résultats, nous avons utilisé les observations des grammairiens et nous avons formulé quelques hypothèses d'explication. Il nous a semblé que les modèles de représentation de ces formes verbales avaient évolué au cours de l'histoire et qu'il serait intéressant d'en rendre compte, pour mieux comprendre les représentations actuelles.

1. DESCRIPTION

1.1. MÉTHODES DE DESCRIPTION

1.1.1. FORMES RETENUES ET FORMES ÉCARTÉES

Pour des raisons de méthode, nous ne retenons pas, dans la description proprement morphologique, les formes auxiliées qui figurent habituellement dans les tableaux. Les "temps composés", comme :

j'ai su, tu as su, j'avais su, j'aurai su, j'aurais su, que j'aie su, avoir su,

sont considérés comme des combinaisons entre l'auxiliaire *avoir* (ou *être*) et la forme de participe passé, *SU*. Comme toutes les formes simples ont systématiquement un correspondant auxilié, la forme simple et l'auxiliaire

1. Jean-Pierre Adam, consultant pour le traitement informatique auprès de l'équipe CNRS de *CORPUS* à Aix, est responsable de la partie de recherche informatisée.

recevant les mêmes temps, modes et personnes, les combinaisons sont entièrement prévisibles² :

- 1^{re} personne du présent de l'indicatif : je sais / j'ai (su)
- 2^e personne du futur de l'indicatif : tu sauras / tu auras (su)
- 3^e personne du pluriel du subjonctif : qu'ils sachent / qu'ils aient (su)
- infinitif : savoir / avoir (su)
- participe présent : sachant / ayant (su)

Le nombre de temps et modes en sera donc diminué de beaucoup par rapport aux tableaux scolaires.

Pour des raisons d'usage, nous avons hésité à retenir les formes d'imparfait et de plus-que-parfait du subjonctif. Il faudrait certainement les retenir pour l'écrit, où l'on en rencontre beaucoup plus qu'il ne semblerait à première vue (cf. Barral 1980). Mais ces formes sont vraiment très rares dans la langue parlée actuelle, comme le notait déjà Martinon en 1927 :

- "On trouverait un très grand nombre de gens fort instruits qui n'emploient jamais ni un imparfait ni un plus-que-parfait du subjonctif, tout en connaissant parfaitement l'usage de ces deux temps" (p. 382).

Les imparfaits du subjonctif des verbes les plus fréquents, *qu'il le fît, qu'il le fût, qu'il l'eût dit, dussè-je*, ont peut-être conservé quelque chance d'apparaître dans le français parlé des conversations. On peut sans doute en rencontrer dans certaines formes de discours publics, bien que nous n'en n'ayons pas jusqu'ici d'exemples dans le corpus. Nous les avons, pour l'instant, éliminés de l'enquête, tout en conservant la possibilité technique de les recenser dans des tâches ultérieures.

Il n'en va pas de même pour le passé simple, encore bien utilisé aux formes de troisième et sixième personne : *on partit, ils partirent*, et même à la quatrième personne dans certaines prises de parole très appliquées, *nous partîmes*. Nous conservons donc intégralement le passé simple.

Nous avons dû écarter des formes, fréquemment utilisées en français parlé comme "phatiques", qui ont l'apparence de verbes mais n'en sont plus :

- n'est-ce pas, va, allons, allez, dis donc, dites donc, tu vois, voyons, voyez, tiens, tenez

dans des emplois comme :

2. Pour simplifier la tâche, nous ne mentionnons pas ici les formes surcomposées à deux auxiliaires, *je les ai eu sues par cœur*, ni les formes passives, *cela a été su*, pour lesquelles le raisonnement morphologique serait similaire.

- allons bon voyons te fâche pas (Cl 90,6,a)

Nous avons dû nous référer régulièrement aux contextes pour vérifier ces emplois et les écarter. Certaines décisions sont délicates : il est souvent difficile de savoir si *vous savez* est un emploi de verbe plein ou un emploi de phatique.

1.1.2. DÉSIGNATION DES FORMES CONJUGUÉES

Pour désigner les différentes formes prises par les verbes, sans avoir à transporter une terminologie trop lourde, nous utilisons un système de repérage plutôt qu'un vocabulaire grammatical. Nous prenons comme repères les formes du verbe *savoir* qui présente l'avantage d'offrir un maximum de différenciations morphologiques. C'est en effet un de ceux qui marquent nettement la différence entre indicatif et subjonctif présents :

- je sais, nous savons, vous savez
- que je sache, que nous sachions, que vous sachiez

et le seul qui ait une morphologie spéciale pour l'impératif, qui ne soit pas celle de l'indicatif (*savez*), ni du subjonctif (*sachiez*) :

- sache, sachons, sachez

Damourette et Pichon utilisaient ainsi les paradigmes du verbe *savoir*, qu'ils nommaient des "tiroirs", pour classer toutes les formes de tous les verbes :

- le tiroir *savez*, le tiroir *sachiez*, le tiroir *saura*, etc.

Le système a été exploité par R.L. Wagner dans sa description des verbes de l'ancien français (1974 : 119-156). Nous ne reprenons toutefois pas le terme de "tiroir". Pour désigner chacune des réalisations virtuellement disponibles, nous emploierons le terme de *poste de conjugaison*. Ce terme est moins ambigu que celui de *forme*, qui peut, sous une même apparence, correspondre à différentes unités morphologiques homonymes. Par exemple, une même forme *sais* représente deux postes de conjugaison distincts dans *je sais* et *tu sais*. Pour la commodité du repérage et du calcul informatique, chaque poste de conjugaison sera affecté d'un numéro.

1.1.3. CLASSEMENT

Une fois écartées les formes auxiliées, le classement est assez simple et il se retrouve, à peu près identique, chez de nombreux auteurs (cf. G. Guillaume 1929, H. Bonnard 1968, Curat 1991, Riegel 1994, Wilmet 1997). On compte six postes de conjugaison pour l'infinitif et les participes

(dont quatre pour les genres et nombres du participe passé); six postes pour le subjonctif présent (en considérant qu'il n'y a pas d'autre subjonctif, sinon celui qui est formé avec un auxiliaire); six postes pour chacun des cinq temps de l'indicatif et trois postes pour l'impératif (qui ne représente des formes distinctes que pour le verbe *savoir*) :

infinitif et participes	1 savoir	2 sachant	3 su	4 sue	5 sus	6 sues
subjonctif	7 sache	8 saches	9 sache	10 sachions	11 sachiez	12 sachent
indicatif						
présent	13 sais	14 sais	15 sait	16 savons	17 savez	18 savent
imparfait	19 savais	20 savais	21 savait	22 savions	23 saviez	24 savaient
passé simple	25 sus	26 sus	27 sut	28 sûmes	29 sûtes	30 surent
conditionnel	31 saurais	32 saurais	33 saurait	34 saurions	35 sauriez	36 sauraient
futur	37 saurai	38 sauras	39 saura	40 saurons	41 saurez	42 sauront
impératif		43 sache		44 sachons	45 sachez	

Le total affiché dans ce tableau est de 45 postes de conjugaison virtuellement disponibles pour les verbes français. C'est une sorte de moyenne; en ôtant l'impératif, on en compterait 42; en comptant l'imparfait du subjonctif, on arriverait à 51³.

CALCUL DE L'UTILISATION EFFECTIVE

Un verbe qui serait effectivement attesté dans ces 45 postes de conjugaison utiliserait donc toutes ses virtualités. Un verbe qui serait attesté dans 18 postes de conjugaison sur 45 possibles serait un verbe utilisant 40 % de sa morphologie virtuelle. Avec 9 postes attestés, ce serait 20 %; avec 5, environ 11 % et avec 3, à peu près 6 %.

Ces calculs n'ont évidemment qu'une valeur indicative. Nous les utiliserons, avec précaution, pour comparer les résultats.

3. En comptant les combinaisons de formes entre elles, on arriverait à un total plus important. Pour l'anglais, les calculs usuels, tenant compte des combinaisons, font généralement état de 224 formes verbales théoriques, dont 145 ne figurent jamais dans les corpus (Kennedy 1998, 122-3).

1.2. LA RECHERCHE INFORMATISÉE

1.2.1. LE CORPUS

Le corpus utilisé pour le dépouillement des formes verbales est une sous-partie du corpus du GARS. Il comporte environ 700.000 mots. Nous y avons recensé environ 580 verbes différents. Le dictionnaire de l'ensemble des formes verbales est donc : $580 \times 45 = 26.000$ formes. En y mettant le subjonctif imparfait, cela ferait 29 580. Ce dictionnaire sert au recensement et aux comptages des emplois des verbes dans le corpus et aussi à des extractions par le concordancier XCOR, en vue d'étude sur d'autres problèmes concernant les verbes (par exemple le calcul des valences verbales).

Le tableau suivant donne une indication sur la fréquence d'occurrences de ces verbes.

Nombre d'occurrences	0 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 499	500 à 999	+ de 1000
Nombre de verbes	143	240	68	83	16	16

1.2.2. REPRÉSENTATION DE LA CONJUGAISON

Nous n'avons pas intégré un programme construit sur la plus ou moins grande régularité des règles de conjugaison. Comme on le sait, les répartitions classiques en deux, trois ou quatre groupes de conjugaison ne suffisent pas à absorber tous les détails des réalisations dont le programme de reconnaissance doit tenir compte. Le nombre de sous-groupes à dégager en fonction des "irrégularités" est trop grand. Par exemple, pour les verbes du troisième groupe, le classement de Besche-relle (1997) comporte 65 sous-groupes, allant du sous-groupe 23 (constitué par le seul verbe *aller*) au sous-groupe 88 (*cuire, conduire, nuire*, etc.), qui en comporte 29. Cela fait 65 sous-groupes pour classer 326 verbes, soit environ 5 verbes par sous-groupe. À ce compte, il est plus économique de copier les listes de formes verbales plutôt que de programmer les classements par règles.

Nous avons utilisé une représentation inspirée des tableaux classiques des manuels scolaires, à partir de laquelle la programmation revient simplement à identifier le modèle de conjugaison d'après l'infinitif et à accoler au radical du verbe les différents éléments trouvés dans les tables pour créer la forme conjuguée. Cela ne correspond pas à un modèle idéal

d'analyse morphologique, tel que nous le proposerions pour rendre compte des règles de fonctionnement de la morphologie écrite ou orale du français (Cf. Eynde et Swiggers 1987). Mais c'est une représentation pratique pour reconnaître et analyser les formes verbales du corpus.

Voici la description des verbes du tableau 58 de Bescherelle (1997), qui comporte 50 verbes du type *défendre*, *descendre*, *rendre*, *tordre*, etc. Le tableau est décrit par un prédicat Prolog à 4 arguments :

- arg 1 : numéro du tableau de Bescherelle (58)
- arg 2 : numéro du paradigme (1 = indic présent; 2 = imparfait,..., 10 = participe présent)
- arg 3 : modifications du radical "- dre" aux 6 personnes
- arg 4 : désinences correspondantes

Le radical est présenté sous les six formes que requièrent ses six personnes ; les désinences sont également présentées en séries de six, pour correspondre aux six personnes. Le signe ["], de double apostrophe, désigne une chaîne de caractères vide, par exemple l'absence de personnes 1, 3 et 6 à l'impératif. Nous nous donnons une facilité de notation pour les formes non finies, comme les participes présent et passé : c'est de les insérer également dans une série de six, comme s'il s'agissait d'une liste non-complète de personnes.

Nous avons adopté l'ordre de succession des formes de Bescherelle ; nous y intégrons comme lui, pour cette démonstration, l'imparfait du subjonctif.

tableau	paradigme	radical	désinence
58	1 ind. prés.	[d,d,"d,d,d]	[s,s,d,ons,ez,ent]
58	2 ind. impft.	[d,d,d,d,d,d]	{ais,ais,ait,ions,iez,aient}
58	3 passé simple	[d,d,d,d,d,d]	[is,is,it,imes,ïtes,ïrent]
58	4 futur	[dr,dr,dr,dr,dr,dr]	[ai,as,a,ons,ez,ont]
58	5 subj. prést.	[d,d,d,d,d,d]	[e,es,e,ions,iez,ent]
58	6 subj. impft.	[d,d,d,d,d,d]	[isse,isses,ït,ïssions,ïssiez,ïssent]
58	7 impératif	["d,"d,d,"]	["s,"ons,ez,"]
58	8 condit.	[dr,dr,dr,dr,dr,dr]	[ais,ais,ait,ions,iez,aient]
58	9 part. prés.	[d]	[ant]
58	10 part. passé	[d,d,d,d]	[u,us,ue,ues]

L'infinitif *tordre* est décomposé en Radical "tor" + terminaison "dre", à l'aide de la règle Prolog :

radical (58, Infinitif, Rad) : - append (rad, "dre", Infinitif), !.

Les radicaux intégrant un préfixe s'insèrent aisément en isolant le préfixe, sous la forme par exemple de (*re-tor-dre*). Les verbes à plusieurs formes radicales supplétives, comme *aller*, entrent aisément dans les tableaux :

tableau	paradigme	radical	désinences
23	1	{v,v,v,all,all,v}	{ais,as,a,ons,ez,ont}
23	2	{all,all,all,all,all,all}	{ais,ais,ait,ions,iez,aient}
23	3	{all,all,all,all,all,all}	{ai,as,a,âmes,âtes,èrent}
23	4	{iir,iir,ir,ir,ir,ir}	{ai,as,a,ons,ez,ont}
23	5	{aill,aill,aill,all,all,aill}	{e,s,e,ions,iez,ent}
23	6	{all,all,all,all,all,all}	{asse,asses,asse,assions,assiez,assent}
23	7	{"v","all,all,"}	{"a","ons,ez,"}
23	8	{ir,ir,ir,ir,ir,ir}	{ais,ais,ait,ions,iez,aient}
23	9	{all,"","",""}	{ant}
23	10	{"all,all,all,all,"}	{"é,és,ée,ées"}

Cette représentation permet d'insérer les verbes défectifs dans les mêmes tableaux, en éliminant les lignes correspondant aux formes absentes, ou de remplacer les radicaux ou terminaisons par des chaînes vides. Ainsi, pour transposer le tableau 39 que Bescherelle (1997) affecte au verbe *gêner*, la représentation est la suivante :

39	1	{gi,gi,gî,gis,gis,gis}	{s,s,t,ons,ez,eeent}
39	2	{gis,gis,gis,gis,gis,gis}	{ais,ais,ait,ions,iez,aient}
39	9	{gis,"","",""}	{ant,"","",""}

Le programme comporte environ 100 tables de ce type. Il produit un "dictionnaire", selon le format suivant :

Forme conjuguée	Catégorie	Infinitif	Code
Abandonne	v	abandonner	13
Abandonnes	v	abandonner	14
...
Abandonniez	v	abandonner	23
Abandonnaient	v	abandonner	24

1.2.3. ÉTABLISSEMENT DES COMPTAGES

Conceptuellement, le recensement des formes verbales du corpus obligerait à examiner un à un les 700 000 mots du corpus, à vérifier dans le dictionnaire si ce sont des formes verbales et, en ce cas, à incrémenter un compteur pour les mode/temps/personnes. Pratiquement, on utilise le dispositif d'indexation des formes du corpus et du dictionnaire, déjà programmé dans le logiciel de concordances XCOR.

1.2.3.1. PRINCIPE DE L'INDEXATION

L'index principal est celui du corpus : c'est un mécanisme auquel on présente une forme et qui restitue une liste des positions (pouvant aller de 1 à plusieurs milliers) où l'on trouve cette forme dans le corpus. Le corpus utilisé ici comporte 795 000 items, dont 727 136 formes lexicales, dont environ 100 000 formes différentes. L'index comporte donc 100 000 entrées. Le procédé de localisation des occurrences d'une forme donnée dans le corpus est très efficace et a l'avantage de ranger les formes dans l'ordre alphabétique. En voici l'explication technique (en petits caractères pour que le lecteur impatient puisse s'en dispenser).

Cette structure très volumineuse est construite en mémoire, le système Prolog se chargeant des échanges mémoire / disque quand c'est nécessaire.

Les 100 000 entrées sont organisées en une structure arborescente "n-aire". Chaque nœud correspond à une forme, pointe vers la liste des positions de ces formes dans le corpus et est relié par n branches aux autres nœuds. Pour chercher une forme, on part du nœud-racine. Si c'est la forme recherchée, on arrête là. Sinon, on continue le processus sur le prochain nœud, selon l'algorithme désignant l'une des n branches à suivre.

Lors de la création de l'index du corpus, on a ajouté à chaque nœud le nombre d'occurrences de la forme représentée par le nœud. On pourrait également y attacher d'autres informations, comme par exemple la catégorie ou les catégories qu'on jugerait bon de mentionner pour la forme.

Le dictionnaire des verbes est indexé de la même façon sur les formes conjuguées.

1.2.3.2. COMPTAGE

Le programme est extrêmement simple. Les 29 780 formes conjuguées du dictionnaire sont examinées. L'index du corpus indique immédiatement s'il y a des occurrences de la forme et fournit le nombre. Quand il y a au moins une occurrence, elle est notée dans une structure informatique en tableau.

1.2.3.3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Un premier tableau donne un relevé des conjugaisons attestées pour tous les verbes du corpus. Pour le verbe *partir*, la première colonne montre qu'il y a 1 003 attestations; la troisième colonne montre que 80 % de ces occurrences sont représentées par 5 postes de conjugaison, alors qu'il y en a 20 d'attestés en tout, ce que signale la colonne n° 4.

La colonne n° 5 note le taux de concentration morphologique : le rapport entre le nombre total de postes de conjugaison attestés (colonne 4) et le nombre de ceux qui constituent 80 % de ce total (colonne 3). Pour le verbe *partir*, il suffit d'un quart des postes de conjugaison (20 : 5 = 0,25, rapport noté dans la colonne 5) pour représenter 80 % des formes conjuguées.

La colonne 6 représente le taux d'exploitation morphologique du verbe. C'est le rapport du nombre de postes représentant 80 % de la conjugaison au nombre d'attestations total du verbe. Pour *partir* (5 : 1 003) x 100 = 0,5). Le verbe *venir*, qui a une fréquence comparable (1 024 attestations) a un taux d'emplois morphologiques plus élevé : 0,78.

1	2	3	4	5	6	7
nombre occurrences	forme de l'infinitif	nombre de postes faisant 80%	nombre total de postes attestés	taux de concentr (3 : 4)	taux exploi- tation (5 : 1) x 100	liste des postes faisant 80 %
1453	falloir	2	7	0,29	0,14	faut, fallait
1222	parler	5	22	0,23	0,41	parler, parle, par- lait, parlé, parlent
1024	venir	8	23	0,35	0,78	viens, venu, venir, viennent, viens, venait, venue, ve- naient
1003	partir	5	20	0,25	0,5	part, partie, partir, parti, partis

Le détail des postes de conjugaison, comportant le nombre d'attestations pour chacun des postes "privilegiés" qui font 80 % du total, est donné dans le tableau suivant :

infinitif	Nombre d'attestations total	nombre d'attestations de chacun des postes représentant 80% du total, avec leurs codes				
		part [n°15]	parti [n° 3]	partir [n° 1]	partie [n°5]	partis numéros 4, 25, 26, 27
partir	1003	233	233	205	106	76

La liste des autres postes morphologiques est indiquée dans le tableau suivant, avec leur nombre d'attestations et le numéro de code (éventuellement plusieurs numéros de code) :

partir	9	partent	[18,12]
	9	partez	{17,45}
	3	partant	[2]
	45	partait	{21}
	33	parties	[6]
	21	partaient	[24]
	10	pars	[13,14,43]
	9	partais	[19,20]
	3	parte	[7,9]
	3	partiez	{23,11}
	1	partira	[39]
	1	partirai	{37}
	1	partirais	[31,32]
	1	partiras	[38]
	1	partiront	[42]

2. RÉSULTATS

2.1. FIABILITÉ DES RÉSULTATS

Le dépouillement automatique des résultats réserve quelques surprises: erreurs d'identification qu'il faut corriger soit à la main soit en utilisant un étiqueteur morpho-syntaxique (taggueur). En voici quelques unes :

- *maintenant*, classé comme participe présent du verbe *maintenir*.
- *permissions*, classé parmi les formes du verbe *permettre*.
- *âger*, verbe fantôme, affublé d'un présent *âge* et d'un participe passé *âgé*.
- *les dépenses*, pris comme présent de *dépenser*.
- *une épouse*, pris comme forme du présent de *épouser*.
- *une faille*, pris comme subjonctif de *falloir*.
- 22 occurrences de *restaurant* prises pour le participe présent de *restaurer*.

Ces erreurs viennent de l'homographie entre des formes verbales et des formes non-verbales, et ressemblent à des calembours. Certaines peuvent être décelées au vu des tableaux, lorsqu'on s'aperçoit qu'un poste morphologique est excessivement représenté par rapport à ce qu'on pourrait attendre. En voici quelques exemples :

nombre d'occurrences	Infinitif	nombre de postes représentant 80%	nombre total de postes attestés	Codes	postes de conjugaison
3781	taire	1	4	[3]	[tu]
2823	plaire	1	9	[5]	[plus]
511	entrer	2	16	[7,9,13,15,4 3] et [4]	[entre, entrée]
219	placer	1	9	[7,9,13,15,4 3]	[place]
181	poindre	1	2	[15]	[point]
286	importer	2	4	[2]	[important]
133	envier	1	4	[7,9,13,15,4 3]	[envie]
255	livrer	2	8	[7,9,13,15,4 3] et [8,14]	[livre, livres]
179	courir	2	10	[14,43] et [1]	[cours, courir]
156	former	2	12	[7,9,13,15,4 3] et [8,14]	[forme, formes]

Certaines formes classées parmi les participes passés, [3,4,5,6] sont suspectes : les 80 % d'attestations de participes sur 3.781 occurrences de *taire* sont plutôt des occurrences du pronom personnel *tu*. Les très nombreux *du* sont des occurrences du groupe préposition + article. Les 80 % de supposés participes passés de *plaire* sont des manifestations de l'adverbe *plus*.

Des formes de première ou troisième personne (indicatif ou subjonctif) interfèrent avec des formes nominales : *place*, *point*, *envie*, *forme*, ou avec des formes de préposition, comme *entre*. Les deux formes *entre* et *entrée* qui composent apparemment 80 % des postes morphologiques du verbe *entrer*, doté ici de 511 occurrences, sont en fait majoritairement des occurrences de la préposition *entre* et du nom *entrée*.

Le système de classement a un autre inconvénient plus gênant, c'est l'homonymie entre les formes verbales. Une même forme graphique, isolée de son contexte et traitée en tant que mot graphique, peut appartenir à plusieurs postes de conjugaison. Afin de prévenir les conclusions trop hâtives qui pourraient en découler, le système indique régulièrement, par des chiffres, toutes les affiliations possibles pour une même forme graphique. Par exemple, pour le verbe *sauter*, on trouve :

saute : [13,15,7,9,43]

ce qui renvoie à plusieurs possibilités :

13 : je saute

15 :	il saute
7 :	que je saute
9 :	qu'il saute
43 :	saute

Tous les verbes du premier groupe sont touchés par cette homographie, régulièrement signalée par la même série de codes : [13,15,7,9,43] :

sauve, signale, signifie, sonne, souffle, souffre, souhaite, soupe, structure, supporte, supprime, termine, tire, tolère, etc.

Il est indispensable de recourir au concordancier pour identifier ces formes par leur contexte. Dans l'interprétation des résultats, nous en tiendrons compte et nous apporterons les correctifs nécessaires.

2.2. GRANDES TENDANCES

a. La répartition des emplois est variable et dépend en grande partie de la fréquence des verbes. Plus ils sont fréquents, plus ils utilisent un grand nombre de postes de conjugaison. *Etre, avoir, aller, dire, faire*, sont les verbes les plus amplement conjugués.

b. Les emplois ne sont pas répartis équitablement entre les différents postes de conjugaison. Certains représentent une concentration d'emplois bien plus grande que les autres. Par exemple, le verbe *chercher* a 224 attestations, réparties sur 12 postes de conjugaison :

chercher : 133 – cherche : 35 – cherché : 23 – cherchait : 10 – cherchez : 9 – cherchent : 7 – cherches : 2 – cherchai : 1 – cherchaient : 1 – cherchaient : 1 – cherchons : 1 – cherchée : 1 –

Les quatre postes les plus fréquemment remplis pour ce verbe, *chercher* (133), *cherche* (35), *cherché* (23), *cherchait* (10), représentent près de 90 % de l'ensemble.

c. Un grand nombre de verbes ne sont représentés que par deux, trois ou quatre postes de conjugaison. Ils n'exploitent donc qu'environ 5 % de leurs capacités morphologiques virtuelles. Ce sont surtout des verbes de moyenne et faible fréquence :

mériter : mérite, mérité, mériter
atteindre : atteint, atteindre, atteinte
chauffer : chauffe, chauffer, chauffée
piquer : pique, piqué, piquer
consister : consiste, consistait
pleuvoir : plu, pleut, pleuvait

suffire : suffit, suffira
 remonter : remonter, remonté, remonte, remontait

On observe dans ces types de conjugaison très “réduits”, qui concernent un grand nombre de verbes, des régularités dont il sera intéressant d'essayer de tirer parti en les comparant aux autres.

2.3. LES VERBES LES PLUS FRÉQUENTS

Les verbes considérés comme les plus fréquents ont, pour le premier, *avoir*, 23 000 occurrences et pour le dixième, *venir*, environ 1 000 occurrences. Ils exploitent une grande partie des 45 postes de conjugaison, entre les trois quarts et la moitié :

	occurrences	nb de postes de conjugaison exploités
avoir	23133	35
être	26541	31
aller	3615	30
faire	6413	28
pouvoir	2261	27
voir	2578	26
devoir	3726	24
dire	5150	23
venir	1024	23
parler	1222	22

Voici l'ensemble des formes attestées pour *avoir*, *être*, *venir* (données par rang de fréquence) :

a, avait, ai, eu, as, avais, avez, avoir, avaient, avez, avaient, avons, aurait, ait, aura, avions, aurais, aviez, auraient, aient, ayant, aurai, auriez, auras, auront, aie, aurons, aurions, ayez, aurez, aies, eue, eues, ayons, eut

est, était, sont, suis, été, être, étaient, étais, soit, es, êtes, sommes, sera, serait, étions, étiez, étant, soient, serais, serai, seront, seras, sois, seraient, fut, serez, serons, soyons, soyez, seriez, étés

vient, venu, venir, viennent, viens, venait, venue, venaient, venus, venez, vienne, viendra, venais, venant, venues, venez, viendront, viendrai, viendrait, viennes, venons, viendrez, vins

En considérant l'ensemble des verbes du corpus, on estimera que les verbes dépassant 20 postes de conjugaison sur 45 sont des verbes "largement conjugués". Ce sont régulièrement les verbes les plus fréquents.

On ne peut cependant pas établir une corrélation absolument stricte entre l'ordre de fréquence et la différenciation morphologique. Le tableau ci-dessus montre que *faire*, nettement plus fréquent que *aller*, a moins de postes morphologiques et que *dire* et *devoir*, nettement plus fréquents que *pouvoir* et *voir*, en ont également moins. En prenant tous les verbes qui montrent entre 24 et 20 postes différents, on verra aussi des décalages de ce type. *Parler* est comparativement moins différencié que *trouver* ; *vivre* est comparativement près de trois fois plus différencié que *partir*. On peut fournir une première explication de ces décalages, en fonction des types de productions orales dans lesquels se rencontrent ces verbes. Par exemple, *vivre* se rencontre surtout dans les récits autobiographiques, impliquant une expression différenciée de plusieurs nuances de passé. On peut donc s'attendre à rencontrer des formes morphologiquement distinctes, surtout pour le passé.

	occurrences	postes
trouver	639	24
parler	1222	22
arriver	822	22
rester	528	22
mettre	967	21
passer	925	21
sortir	581	21
demander	451	21
partir	1003	20
vivre	362	20

Mais la corrélation est globalement valide : tous les verbes qui attestent moins de 20 postes morphologiques ont moins de 1 000 occurrences

(l'inverse n'étant pas vrai). On peut donc maintenir la conclusion que la différenciation morphologique est liée à la fréquence des verbes.

2.4. LA CONCENTRATION DES EMPLOIS

Certains verbes sont utilisés avec une grande fréquence sur quelques postes de conjugaison et très peu sur les autres. Pour mesurer cette concentration, nous avons calculé systématiquement pour chaque verbe quels postes de conjugaison (classés par ordre de fréquence) constituent 80 % des occurrences. Par exemple, pour *permettre* (140 occurrences), 5 postes sur 14 attestés occupent 80 % des emplois :

permet, permis, permettre, permettait, permettant

Les 9 autres, qui n'occupent que 20 % de l'ensemble, sont :

permettent, permettra, permets, permettez, permettais, permette, permettrai, permettront, permit

Voici des indications semblables pour quelques verbes dotés d'une centaine d'occurrences. Le premier chiffre indique le nombre de postes de conjugaison occupant 80% des emplois (la liste en est fournie après les chiffres) et le second indique le nombre total de postes de conjugaison attestés :

ouvrir	6 sur 15	ouvert, ouvre, ouvrir, ouverte, ouvertes, ouverts
envoyer	5 sur 15	envoie, envoyé, envoyer, envoyait, envoyée
danser	5 sur 11	danse, danser, dansé, dansait, danses
mener	5 sur 10	menait, mène, mener, mené, menais
fermer	5 sur 10	fermé, ferme, fermée, fermés, fermées
crier	4 sur 10	criait, crié, crie, criaient
paraître	3 sur 12	paraît, paraître, paru

Un des plus "concentrés" est sans doute le verbe *dépendre*, 107 occurrences, qui attestent 5 postes de conjugaison (*dépend, dépendait, dépendre dépendant, dépendons*), mais dont 80 % des occurrences sont représentées par un seul poste, *dépend*, qui se trouve régulièrement dans le syntagme *ça dépend*. Le verbe *interdire* se manifeste sous 5 formes, mais 80 % des emplois sont occupés par le participe passé *interdit*. De la même façon, toutes les occurrences du verbe *présumer* appartiennent à un seul et même poste de conjugaison, *présume*, qui fait partie du syntagme *je présume*. La très forte concentration montre ici des emplois fixés sur quelques postes privilégiés en nombre très réduit. Il faudrait sans doute les sortir de la conjugaison ordinaire pour en faire des cas à part : *ça dépend, c'est interdit, je présume*.

2.5. LES VERBES À CONJUGAISON RÉDUITE

Une partie des verbes de moyenne fréquence ont 80 % de leurs emplois représentés par trois postes de conjugaison, apparemment fondamentaux :

3 ^e personne	<i>SAIT</i>
infinitif	<i>SAVOIR</i>
participe passé	<i>SU</i>

C'est le cas pour une série de verbes comme :

chercher (3 sur 12)
essayer (3 sur 12)
perdre (3 sur 15)
gagner (3 sur 11)
continuer (3 sur 12)
paraître (3 sur 12)
rencontrer (3 sur 14)
préparer (3 sur 7)
construire (3 sur 7)
calmer (3 sur 7)
terminer (3 sur 6)
ramener (3 sur 6)
fatiguer (3 sur 6)
profiter (3 sur 7)
filer (3 sur 7)
piquer (3 sur 7)
chauffer (3 sur 6)
gronder (3 sur 5)
repasser (3 sur 5)
réaliser (3 sur 5)
transporter (3 sur 5)
mériter (3 sur 7)
transmettre (3 sur 5)
équilibrer (3 sur 6)
épouser (3 sur 5)
lâcher (3 sur 5)
aboutir (3 sur 5)
repousser (3 sur 5)
redoubler (3 sur 4)
confirmer (3 sur 4)
disposer (3 sur 4)
justifier (3 sur 4)

Certains verbes ne sont attestés que pour le participe passé, l'infinitif et la troisième personne du présent, ou seulement deux de ces postes (le chiffre indique le nombre d'occurrences dans chacun des postes cités) :

dégager	3 dé gagée 2 dé gager 1 dé gagé
détruire	7 détruit 3 détruite 2 détruire
justifier	2 justifier 2 justifiée 1 justifie 1 justifiées
redevenir	3 redevient 1 redevenir 1 redevenue

Cette restriction dans la conjugaison rappelle celle qu'on voit dans les verbes défectifs, souvent réduits aux mêmes trois postes de conjugaison :

clore	– il clot la séance – l'incident est clos
frire	– il frit – c'est frit
moudre	– il moud – c'est moulu
transir	– ça me transite – je suis transi

Pourtant, même si les formes attestées sont identiques dans les deux cas, les verbes à conjugaison très restreinte ne sont pas assimilables aux verbes défectifs. Leur conjugaison virtuelle semble être disponible et un Français pourrait sans doute citer une dizaine de formes pour le verbe *dégager* : imparfait, futur, participe présent, etc., alors qu'il ne le pourrait pas pour *clore*, *frire*, *moudre*, *transir*. Placés devant l'obligation de fournir d'autres postes de conjugaison pour ces verbes défectifs, la plupart des Français se trouvent confrontés à l'indicible (cf. Morin 1995) : impossible d'inventer la moindre forme d'imparfait ou de subjonctif pour *frire* ou *transir*. Comme l'explique Picabia (1998), à partir de *frire*, *ça frit*, on n'arrive pas à trouver la bonne "consonne latente" qui permettrait de produire la forme longue du radical, comme on le fait si facilement pour passer de *détruire*, *il détruit* à *nous détruisons*, *je détruisais*. Même si le verbe *détruire* n'est utilisé effectivement dans le corpus qu'à l'infinitif et au participe passé, la connaissance grammaticale que nous en avons n'est pas celle d'un verbe défectif. Il faut donc essayer de comprendre comment s'explique cette réduction dans la conjugaison attestée, tout en se démarquant des explications fournies pour les verbes défectifs.

3. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

3.1. FACTEURS PROPREMENT MORPHOLOGIQUES

Les résultats montrent qu'on ne peut pas interpréter la limitation des formes conjuguées par une quelconque difficulté morphologique qu'éprouveraient les locuteurs à en produire davantage. Ces arguments vaudraient si la conjugaison était particulièrement réduite pour des verbes comme *résoudre*, *luire*, *fuir*, *coudre* ou autres réputés difficiles. Mais, bien au contraire, la réduction de la conjugaison s'observe pour les verbes du premier groupe réputés les plus faciles. Martinon l'avait déjà bien observé :

- “Il y a d'ailleurs une infinité de verbes en *-er* qui en fait ne sont usités qu'à l'infinitif ou encore au participe ou au présent” (1927 : 317).

3.2. IMPORTANCE DES INFINITIFS ET DES PARTICIPES PASSÉS

La fixation sur l'infinitif et le participe passé se comprend facilement. Le participe passé apparaît dans toutes les formes auxiliées, ce qui lui assure une fréquence importante :

il les aura justifiées – nous les aurions justifiés – les avoir justifiés

Le participe passé contribue par là à l'expression des temps et aspects des verbes, mais il a aussi pour effet que la morphologie proprement dite de ces verbes n'est, en ce cas, pas sollicitée. Dans *il les aura justifiées*, le verbe *justifier* n'est pas fléchi en temps ni personne. Il n'y a ici de conjugaison que celle de l'auxiliaire et on pourrait imaginer un état de la langue où ce système serait généralisé et dans lequel il n'y aurait plus de morphologie verbale que pour les auxiliaires.

L'infinitif apparaît dans les combinaisons avec les verbes modaux :

ils vont les justifier – vous pouvez le justifier – on devrait le justifier –

Ici non plus, la morphologie du verbe *justifier* n'est pas sollicitée et seuls les verbes modaux, *vont*, *pouvez*, *devrait*, sont en ce cas morphologiquement fléchis.

Le rôle assuré par les auxiliaires et les verbes modaux semble donc avoir supplanté, pour une partie des emplois, le recours à une morphologie verbale différenciée.

3.3. FACTEURS SÉMANTIQUES ET ÉNONCIATIFS

Il est un peu factice de vouloir chercher un impératif pour les 12 000 verbes du français. Les grammairiens, l'ayant reconnu depuis longtemps, ont souvent expliqué qu'il ne saurait y avoir d'impératif pour *devoir*, *pouvoir*, car "le pouvoir et le devoir ne se commandent pas" (cf. Martignon 1927, Curat 1991, Wilmet 1997).

Une autre limite est celle des verbes à emploi "impersonnel", non seulement les "verbes météorologiques" comme *il pleut*, *il neige*, mais aussi les verbes à sujet fortement restreint comme *ça urge*, *ça dépend*, etc. Il est possible que certains verbes, qui ont par ailleurs une morphologie virtuelle développée, soient exploités préférentiellement, dans certaines situations de communication, à la troisième personne du présent.

Il existe aussi, sans doute, une restriction de conjugaison inhérente au sens de verbe de parole ou de jugement comme *je crois*, *je trouve*. *S'exclamer* et *s'écrier* semblent bien être limités à quelques formes de troisième personne, au présent et au passé simple, à la façon des *ait* et *inquit* latins (Traglia 1950).

D'autres facteurs sémantiques ou énonciatifs, que nous n'avons pas identifiés, pourraient probablement expliquer la grande restriction dans la conjugaison de certains verbes.

3.4. FACTEURS HISTORIQUES ET INSTITUTIONNELS

Habités à des tableaux de conjugaison scolaires très homogènes, au regard desquels tout manquement est une défektivité, nous aurions facilement tendance à trouver "normal" que toutes les cases de tous les verbes soient équitablement remplies. Mais c'est peut-être une vue moderne, influencée par les pratiques scolaires, qu'une enquête historique amènerait à relativiser.

Les cases des tableaux de conjugaison des grammairiens semblent avoir été de plus en plus remplies au fil du temps, comme si les auteurs de manuels avaient tenu à doter tous les verbes d'une morphologie virtuelle maximale. Du coup, la distance entre la conjugaison virtuelle et la conjugaison effective en a été minimisée et sous-estimée. Une petite incursion dans l'histoire de la présentation des verbes défectifs peut en donner une illustration frappante.

3.5. ÉVOLUTION DU TRAITEMENT DES DÉFECTIFS

Les verbes “défectifs” sont, en principe, ceux auxquels il manque des formes de conjugaison, ne serait-ce qu'une ou deux par rapport à l'ensemble canonique. Les raisons du manque peuvent être doubles : soit que les formes virtuelles nécessaires n'existent pas, soit qu'elles existent mais que, pour différents motifs, l'usage n'en soit pas recommandé. Les grammairiens sont malheureusement peu explicites sur ce point :

Qu'est-ce qu'on appelle verbes défectueux ? – Ce sont ceux auxquels il manque certains tems ou certaines personnes que l'usage n'admet pas : tels sont *querir* dont on ne se sert qu'à l'infinitif, au prétérit et aux tems composés, *frïre* qui ne se dit pas aux trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif et quelques autres dont nous parlerons dans la suite. (Restaut, 1745, p. 234)

On appelle verbe défectif tout verbe qui n'est pas usité à certains temps ou à certaines personnes : *Gésir, clore, ouïr, falloir*. (E. Robert et F. Chazallet, 1910, *Nouvelle Grammaire française, cours moyen*. Paris : Figoreau, p. 200)

De grandes différences semblent s'être installées dans les règles d'usage, les grammaires actuelles s'efforçant de remplir au maximum les cases prévues pour la conjugaison, quitte à fournir des formes très peu attestées, alors que les grammaires plus anciennes étaient plus disposées à reconnaître qu'il y avait des “trous” dans les usages. Sans pouvoir pour l'instant fournir une documentation suffisante, nous pouvons citer quelques exemples de verbes nettement défectifs, dont les grammairiens modernes ont élargi le champ de conjugaison.

– *Clore*

En 1745, Restaut ne lui donnait à l'indicatif présent que les personnes du singulier, *je clos, tu clos, il clôt*, pas de pluriel et pas de subjonctif (p. 93). Ces lacunes sont confirmées par de Wailly en 1803. En 1997, Bescherelle lui donne une troisième personne du pluriel, *ils closent*, et un subjonctif présent complet, *que je close*, etc. Le Goffic ajoute, sans commentaires, *nous closons*.

– *Éprendre*

Il est mentionné par la plupart des grammaires du XX^e siècle comme un verbe qui se conjugue, sur le modèle de *prendre* (Grevisse 1986, Le

Goffic 1997), alors que, au XVII^e siècle, les observateurs du bon usage avaient tendance à l'écartier⁴:

Epris est un participe dont le verbe n'est point en usage. On ne dit pas *éprendre*, et encore *épris* ne se dit guères qu'en Poésie. M. Dépreaux néanmoins l'a dit à propos en prose. *Je fus sincerement épris de tant d'admirables qualitez.* (N. Andry de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la langue françoise*, 1689, p. 197)

En 1997, Bescherelle et Le Goffic indiquent simplement qu'il se conjugue comme *prendre*, c'est-à-dire apparemment sans aucune lacune.

– *luire*

Les grammaires actuelles donnent un passé simple au verbe *luire* : *luisit*, déclaré "rare" mais donné cependant comme vivant par Le Goffic. Bescherelle (1997) le donne, sans commentaire, comme aligné sur *cuire*. Les grammaires plus anciennes déclaraient que *luire* n'avait pas de passé simple (Restaut en 1745, Robert-Chazallet en 1890).

– *Vaincre*

Il est présente actuellement comme un verbe bien complet, qui aurait seulement une orthographe difficile au présent, *je vaincs, tu vaincs, il vainc* (Bescherelle 1997, Grevisse-Goosse 1986, Le Goffic 1994). Ces formes étaient tout simplement déclarées hors d'usage aux XVII^e et XVIII^e siècles :

Vaincre n'est pas d'usage au singulier du présent de l'indicatif ; on ne dira pas, par exemple, comme le dernier Traducteur de l'Imitation : *l'accoutumance au bien se vainct par l'accoutumance au mal*, mais on doit dire *l'accoutumance au bien se surmonte par l'accoutumance au mal.* (de Boisregard, 1689, p. 697)

Restaut fait la même remarque en 1745 :

Ce tems n'est guere d'usage au singulier. (p. 328)

– *vêtir*

En 1997, Bescherelle et Le Goffic lui donnent un présent complet : *je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent*. En 1745, Restaut déclarait :

Le singulier de ce temps n'est point en usage. (p. 312)

4. Je dois ces citations à M. Seijido, qui fait une thèse sur le grammairien Andry de Boisregard.

ce que confirmait de Wailly en 1803 :

Dans *vêtir*, le singulier du présent indicatif, *je vêts, tu vêts, il vêt*, n'est guère en usage. (1803, p. 86)

Il semble donc bien que la notion de défectivité a évolué au cours de l'histoire de la langue et que les grammairiens classiques consentaient davantage que ceux de maintenant à déclarer hors d'usage certaines formes de conjugaison, effectivement peu utilisées par leurs contemporains.

De cette évolution dans le traitement des verbes défectifs, on peut facilement en inférer une autre, valide pour tous les verbes du français : les tableaux de conjugaison ont été de plus en plus remplis, de sorte qu'ils ont laissé de moins en moins de place à la différence entre conjugaison virtuelle et conjugaison effective. On le voit bien pour un verbe comme *vaincre*, qui n'a semble-t-il jamais été déclaré défectif, mais que les grammairiens classiques estimaient "peu en usage" aux formes du singulier du présent. Cette notion a disparu. Il ne reste plus que deux extrêmes. Un verbe doit être soit défectif soit complet. Il ne saurait être "réduit". Les grammairiens contemporains ont "rempli" le verbe *vaincre* pour le rendre "normal". Nous ne pouvons donc plus nous fier à notre instinct qui nous pousserait à juger un peu gênants *vaincs, vainc*.

Les tableaux de conjugaison contiennent ainsi quantité d'exemples qui nous font perdre confiance en notre jugement grammatical : avons-nous vraiment, comme semble le dire Bescherelle (1997), une connaissance grammaticale du verbe *messeoir* qui nous ferait accepter comme formes virtuellement disponibles *ils messièrent, ils messeyaient* ? Acceptons-nous *mouvriions, échoyait, closions, pâtrez, joignissions, trayions*, toutes formes données comme "normales", sur le même plan que *chante, chantait* ? Les tableaux scolaires, bien remplis, se sont substitués aux jugements de l'usage. Nous sommes, du coup, très surpris lorsque nous constatons les importants décalages entre la conjugaison attestée, la conjugaison virtuelle et la conjugaison des tableaux scolaires.

4. CONCLUSION

Dans les corpus de français parlé que nous avons analysés, seuls les verbes de très haute fréquence ont une large conjugaison effective. Les verbes de moyenne fréquence ont des emplois très fortement concentrés sur certaines formes plus que sur d'autres. La conjugaison des verbes de faible fréquence tend à se fixer sur trois postes de conjugaison

privilegiés : le participe passé, l'infinitif et la troisième personne du présent de l'indicatif.

Une bonne partie des verbes défectifs en sont réduits également à ne fonctionner que pour ces mêmes trois postes de conjugaison. Mais nous faisons l'hypothèse qu'il y a, entre les deux types, une grande différence. Alors que les verbes à conjugaison effective réduite conservent l'ensemble de leur conjugaison virtuelle, les verbes défectifs n'en ont plus. Les locuteurs ne peuvent plus, en ce cas, puiser dans le réservoir de la conjugaison virtuelle pour "retrouver" des formes. N'ayant plus du tout ce réservoir de conjugaison virtuelle, les verbes défectifs, bloqués sur un très petit nombre de formes (de une à trois), ne sont plus vraiment des verbes. *Transir, traire, quérir, clore*, par exemple, accompagnés de leurs quelques formes disponibles, sont les équivalents, en morphologie, de ce que sont les formes figées en syntaxe.

Le phénomène de la conjugaison effective réduite, qui s'explique sans doute par un grand nombre de facteurs divers, est une situation morphologique normale. Il est normal qu'il y ait un grand décalage entre la conjugaison virtuellement disponible et la conjugaison effective. Mais, selon l'hypothèse que nous formulons, ce phénomène aurait été progressivement masqué par les grammaires scolaires, soucieuses de présenter des tableaux bien remplis et de minimiser le décalage entre ces tableaux et les usages effectivement attestés. Or il s'agit de savoir si ce que nous appelons "conjugaison" est un modèle fondé sur les formes verbales utilisées ou si c'est seulement la liste "récitée", comme le disait déjà Restaut en 1745, des formes du verbe qu'on enseigne à l'école. La liste "récitée" est sans doute, surtout de nos jours, beaucoup plus extensive que l'ensemble des formes virtuelles dont disposent les locuteurs.

La langue parlée permet, mieux que la langue écrite, d'approcher ce type de décalage, qui joue sans doute un rôle important dans de nombreux autres fonctionnements linguistiques. Il serait possible d'en tirer des conséquences pour la présentation générale des formes grammaticales du français, comme on l'a déjà fait pour d'autres langues⁵.



5. "Most English verb forms do not seem to be frequent enough to warrant pedagogical attention until quite advanced stages of the second language acquisition process. Learners' time might well be better spent on acquiring a bigger vocabulary or paying more attention to sociopragmatic aspects of competence [...]" (G. Kennedy, 1998 : 284).

Bibliographie

- ADAM, Jean-Pierre, à paraître, "Exploitation informatique des corpus de langue parlée au GARS. Questions de méthode dans la linguistique sur corpus", in M. BILGER (éd.), *Actes du Colloque de Perpignan, Collecte, organisation et traitement des corpus linguistiques*, 7-9 mai 1998.
- BARRAL, Marcel, 1980, *L'imparfait du subjonctif. Étude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif*. Paris : Picard.
- BERGON, Anne, 1996, La défectivité verbale, Mémoire de DEA, Département de Linguistique française.
- BESCHERELLE, 1966, *L'Art de conjuguer. Dictionnaire des 8.000 verbes usuels*. Paris : Hatier.
- , 1997, *La Conjugaison pour tous. Dictionnaire de 12.000 verbes*. Paris : Hatier.
- CSECSY, M., 1968, *De la linguistique à la pédagogie. Le verbe français*. Paris : Hachette (coll. Le Français dans le Monde, BELC).
- CURAT, Hervé, 1991, *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne. Essai de sémantique grammaticale*. Genève-Paris : Droz.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, E., 1914-1940. *Des Mots à la Pensée. Essai de Grammaire française*. Paris : D'Artrey.
- EYNDE, van den, Karel et BLANCHE-BENVENISTE, Claire et 1970, "Essai d'analyse morphologique du verbe français. Présentation d'hypothèses de travail", *Orbis*, 19, 404-29.
- EYNDE, van den, Karel et SWIGGERS, P. (éds.), 1987, *Morphologie du verbe français*. Numéro Spécial de *I.T.L.*, 77-78.
- FOLEY, J., 1979, "Theoretical Morphology of the French Verb", *Linguisticae Investigationes, Supplementa*, vol. 1.
- GERTNER, M.H., 1973, *The Morphology of the Modern French Verb*. *Janua Linguarum, Series Practica*, 204. The Hague : Mouton.
- GRABOWSKI, E. and MINDT, D., 1995, "A corpus-based learning list of irregular verbs in English", *ICAME Journal* 19 : 5-22.
- GREVISSE, M., 1986, *Le bon usage, Grammaire française*. 13^e édition refondue par M. GOOSSE. Louvain : Duculot.
- ISAAC, Luc, 1985, *Calcul de la flexion verbale en français contemporain*. Genève-Paris : Droz.
- KENNEDY, Graeme, 1998, *An Introduction to Corpus Linguistics*. London-New York : Longman.
- KJELLMER, G., 1992 "Grammatical or nativelike ?", in G. LEITNER (ed.) *New Directions in English Language Corpora. Methodology, Results, Software Developments*. Berlin : Mouton de Gryter.

- LE GOFFIC, Pierre, 1997, *Les formes conjuguées du verbe français*. Paris : OPHRYS (coll. L'essentiel).
- MARCELLO-NIZIA, Christiane, 1997, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*. Paris : Nathan (coll. Université).
- MARTINON, Philippe, 1927, *Comment on parle en français. La langue parlée correcte comparée avec la langue littéraire et la langue familière*. Paris : Larousse.
- MORIN, Yves Charles, 1995, "De l'acquisition de la morphologie : le cas des verbes défectifs du français", in H. BAT-ZEEV SCHYLDKROT et L. KUPFERMAN (éds), *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David GAATONE*. Amsterdam-Philadelphie : Benjamins, 295-310.
- PICABIA, Lelia, à paraître, "De la défectivité de certains verbes français", XXII^e Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes, Bruxelles, juillet 1998.
- RESTAUT, 1745, *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire Française [...]*, Paris : chez Ph. Lottin.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, 1994, *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- RIGAULT, André, 1971, *Grammaire du français parlé*. Paris : Hachette.
- SELJIDO, Magali, en cours, Thèse sur les *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, par Andry de Boisregard, 1689, Département de Linguistique Française, Université de Provence.
- TRAGLIA, Antonio, 1950, *La Flessione verbale latina. Trattato di morfologia storica*. Torino : Società Editrice Internazionale.
- WAGNER, Robert-Léon, 1974, *L'ancien français*. Paris : Larousse (Coll. Langue et langage).
- WAILY, de, 1803, *Principes généraux e particuliers de la langue française, Suivis d'un Abrégé de Versification*. Paris : chez H. Barbou.
- WILMET, Marc, 1997, *Grammaire critique du français*. Louvain-Paris : Duculot-Hachette.